



## Couv'emploi : un dispositif francilien solidaire de test et d'apprentissage de entrepreneuriat

**Résumé :** Depuis 1999, l'association Afile 77 anime une couveuse d'activité en Seine-et-Marne au sein de laquelle elle accompagne et forme des demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux à créer leur TPE (très petite entreprise).

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)
Claire PIERSON Responsable du pôle TPE contact @afile77.org	<b>Démarrage :</b> 1999 <b>Lieu de réalisation :</b> Seine-et-Marne <b>Budget :</b> 200000 € <b>Origine et spécificités du financement :</b> Financement annuel.FSE (Fond social européen), Région, Département et Agglomération	Afile77 10, rue Carnot 77000 Melun http://www.afile77.org <b>Salariés :</b> 16 <b>Bénévoles :</b> 10

**Fiche rédigée par :**  
Sarah Tsondenkou

### COMITE DE LECTURE

**Date de lecture de la fiche :** lundi 11 avril 2016

**Appréciation(s) du comité :** *Source d'inspiration !*

**Solution(s) :** *Economie solidaire, Emploi, Exclusion et isolement*

**Opérateur(s) :** Association, ONG

**Pays :** France, Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Bénéficiaires :** Minorités, Chômeurs, Bottom Of the Pyramid (BOP)

**Envergure du programme :** Locale

**Domaine(s) :**

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Poverty France » (Reso77 (2015))

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : PIERSON, « Couv'emploi : un dispositif francilien solidaire de test et d'apprentissage de entrepreneuriat », *\*\*Journal RESOLIS\*\** (2016)

### ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Fondée en 1991, l'association Afile 77 est un acteur pionnier de l'économie solidaire en Seine-et-Marne. Elle propose des outils de financement et d'accompagnement à la création et gestion de très petites entreprises (TPE). Si la création d'entreprise peut être un puissant moteur d'insertion sociale, elle peut s'avérer complexe quand son créateur est en situation personnelle difficile. Ainsi depuis 1999, Afile 77 anime une couveuse d'activités pour faciliter les démarches des autoentrepreneurs franciliens : « Couv'emploi ».

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Promouvoir la création d'entreprise comme solution à l'insertion des personnes en difficulté
- Accompagner des demandeurs d'emploi dans la mise en place d'un projet entrepreneurial

### ACTIONS MISES EN OEUVRE

1) PROMOTION DE LA COUVEUSE : réunions d'informations mensuelles sur les sites d'Afile 77 (Melun et Noisiel)

2) SELECTION DES ACTIVITES COUVEES

- critères : être demandeur d'emploi ou bénéficiaire des minima sociaux (RSA, allocation de solidarité spécifique, allocation veuvage ou allocation d'insertion) ; porter un projet assurable au titre de la responsabilité civile professionnelle ne nécessitant pas d'investissements importants au démarrage

- validation des dossiers candidats par le Comité de sélection mensuelle. Le processus de sélection comprend : la facturation des premiers clients, les remboursements des premières charges et la validation de la rentabilité du projet.

3) SIGNATURE DU CAPE : Contrat d'Appui au projet d'Entreprise par les candidats retenus

4) TEST DES ACTIVITES COUVEES

- Prospection des premiers clients, production et vente des produits ou vos prestations avant immatriculation

- Vérification de la viabilité économique et financière de l'activité et constitution d'un portefeuille de clients avant la création effective de l'entreprise

- Le "bénéfice" dégagé est restitué après paiement des cotisations sociales afférentes et une participation de 5 % du chiffre d'affaires encaissé par la couveuse. Accompagnement individuel et collectif (ateliers développement de compétences en gestion financière, commerciale de l'entreprise et accessibilité à un logiciel de facturation)



## RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- En 20 ans, Afile 77 a accompagné et/ou financé 3 000 TPE, 330 associations et entreprises solidaires.

- En 2015 :

\* 390 000 € de CA réalisé par les « couvés »

\* 98 personnes accompagnées dans le cadre de la couveuse dont 51 nouvelles (effectif stable depuis plusieurs années). Sur les 46 sorties, 71 % de sorties positives (48 % de création d'entreprise, 21 % de CDI/CDD et 2 % en formation qualifiante)

## ORIGINALITE DU PROGRAMME

La couveuse d'Afile 77 est la première créée en Ile-de-France et à ce jour encore l'unique en Seine-et-Marne. Son originalité repose sur le fait que le dispositif permette aux bénéficiaires de tester leur activité tout en bénéficiant d'une formation de gestionnaire, quel que soit leur niveau d'étude ou leur situation financière. Ils peuvent ainsi évaluer leur capacité à entreprendre tout en profitant de conseils réguliers de professionnels de la création d'entreprise.

## PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Acteurs de l'insertion : Maison Départementale des Solidarités (MDS), Pôle Emploi, Association d'Accompagnement Vers l'Emploi (AAVE), Missions locales et Maisons de l'emploi

- Acteurs de la création d'entreprise : Chambres consulaires, Boutiques de Gestion, Banques, Groupements de créateurs et agglomérations

## RETOUR D'EXPERIENCE

### **Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :**

Principale préoccupation actuelle : le financement du dispositif, le coût d'une activité couvée avoisinant 3 500 €/an.

### **Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :**

- Rechercher de nouveaux partenaires financiers, notamment avec des agglomérations dans le cadre de la participation financière des couvés

- Repenser le modèle économique pour diminuer les charges liées au dispositif

### **Améliorations futures possibles :**

Développer des outils de mise en relation et de développement partenariales et commerciales entre les couvés ou entre les couvés et les clients potentiels

### **Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :**

- Principes de la couveuse :

\* Test en toute sécurité : création de l'entreprise qu'après vérification de sa viabilité

\* Statut social et revenus des couvés conservés

- Apprentissage continu et de façon pratique de l'entrepreneuriat : conseils au quotidien pour améliorer les projets (en moyenne, coaching de 7 mois à raison de 2 rdv/mois) ; formations ; aide à la mise en place de la gestion des projets ; échanges et partages d'expériences

- Gestion de la comptabilité à distance via Internet

- Les moyens mis à disposition : humains (accompagnement individuel tout au long du parcours) et financiers (avance de trésorerie et accès au microcrédit)

- Durée de la Couveuse : 6 à 12 mois d'accompagnements au développement du projet

- Faible coût de la Couveuse : 5 % du CA + contribution trimestrielle de 75 €